

La Rochelle, le 17 mars 2016

## PORT ATLANTIQUE ET SNCF RESEAU SCLENT LEUR PARTENARIAT

**Port Atlantique La Rochelle et SNCF Réseau ont signé ce jour un partenariat afin de renforcer le développement de l'intermodalité ferroviaire - maritime.**

Depuis qu'il est propriétaire de son réseau en 2008, Port Atlantique La Rochelle met en œuvre des actions pour faire du mode ferroviaire un levier stratégique de son propre développement, dans le cadre général d'une démarche de responsabilité sociétale et environnementale. Le Port a ainsi doublé le volume de marchandises portuaires acheminées par fer entre 2008 et 2014, et s'est donné comme objectif dans son projet stratégique de renouveler cette progression pour 2020, en atteignant un trafic ferroviaire de 2,4 MT/an avec un taux de report modal de 20%, dans un contexte de développement escompté des flux maritimes de 20%.

La cible est ambitieuse mais réaliste, comme le souligne le volume des trafics ferroviaires 2015 en progression de 30% par rapport à 2014, succès collectif obtenu grâce au dynamisme des clients du Port, des Entreprises Ferroviaires le desservant, des partenaires du Port, et grâce en particulier aux actions menées en très bonne collaboration par le Port et SNCF Réseau, suite à la Conférence Nationale pour le Fret Ferroviaire.



Crédit photo : Olivier Benoit

Pour atteindre cet objectif, le Port et SNCF Réseau ont signé aujourd'hui une convention, afin de renforcer leur partenariat en vue d'améliorer la capacité des infrastructures ferroviaires desservant le Port, et d'améliorer la gestion des circulations ferroviaires sur celles-ci.

Cette coopération souligne trois actions prioritaires :

1. Renforcer et pérenniser la coopération initiée entre Port Atlantique La Rochelle et SNCF Réseau en matière de structuration de la desserte fret du Port pour augmenter volume et efficacité du système de transport ;
2. Identifier et étudier les aménagements d'infrastructure et/ou d'exploitation nécessaires pour atteindre les objectifs de report modal sur le mode ferroviaire pour la desserte du Port jusqu'à 2025 ;
3. Contribuer à l'élaboration d'un projet partagé par les collectivités et riverains concernés quant à l'amélioration des conditions de desserte au sein de l'agglomération de La Rochelle.

**A travers cette signature, Port Atlantique La Rochelle et SNCF Réseau accélèrent leur coopération innovante en faveur du report modal.**

*La porte de l'Atlantique en eau profonde - The Atlantic deep sea gateway*